

SOURCES CHRÉTIENNES

N° 31

EUSÈBE DE CÉSARÉE
HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

TOME I
(LIVRES I-IV)

TEXTE GREC DE E. SCHWARTZ (GCS)

TRADUCTION ET ANNOTATION

PAR

Gustave BARDY (†)

*Réimpression de la première édition
revue et corrigée*

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, Bd LATOUR-MAUBOURG, PARIS
2001

Α'

I

SUJET DE L'OUVRAGE PROJETÉ

- [1] 1 Τὰς τῶν ἱερῶν ἀποστόλων διαδοχὰς σὺν καὶ τοῖς ἀπὸ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν καὶ εἰς ἡμᾶς διηγουμένοις χρόνοις, ὅσα τε καὶ πηλίκᾳ πραγμάτευθῃναι κατὰ τὴν ἐκκλησιαστικὴν ἱστορίαν λέγεται, καὶ ὅσοι ταύτης διαπρεπῶς ἐν ταῖς μάλιστα ἐπισημοτάταις παροικίαις ἡγήσαντό τε καὶ προέστησαν, ὅσοι τε κατὰ γενεὰν ἐκάστην ἀγράφως ἢ καὶ διὰ συγγραμμάτων τὸν θεῖον ἐπρέσβευσαν λόγον, τίνες τε καὶ ὅσοι καὶ ὀπηνίκα νεωτεροποιίας ἡμέρῳ πλάνης εἰς ἔσχατον ἐλάσαντες, ψευδωνύμου γνώσεως εἰσηγητὰς ἑαυτοὺς ἀνακεκρύχασιν, ἀφειδῶς οἷα λύκοι βαρεῖς τὴν Χριστοῦ ποιμνὴν ἐπεντρίβοντες, πρὸς ἐπὶ τούτοις καὶ τὰ παραυτίκα τῆς κατὰ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἐπιβουλῆς¹ τὸ πᾶν Ἰουδαίων ἔθνος περιελθόντα, ὅσα τε αὖ καὶ ὅποια καθ' οἷους τε χρόνους πρὸς τῶν ἐθνῶν ὁ θεὸς πεπολέμηται λόγος, καὶ πηλικοὶ κατὰ καιροὺς τὸν δι' αἵματος καὶ βασάνων ὑπὲρ αὐτοῦ διεξῆλθον ἀγῶνα, τὰ τ' ἐπὶ τούτοις καὶ καθ' ἡμᾶς αὐτοὺς μαρτύρια καὶ τὴν ἐπὶ πᾶσιν ἴλεω καὶ εὐμενῇ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἀντίληψιν γραφῇ παραδοῦναι προηρημένος, οὐδ' ἄλλοθεν ἢ ἀπὸ πρώτης ἀρξομαι τῆς κατὰ τὸν σωτῆρα καὶ κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν τὸν

1. ἡμῶν ἔνεκεν ἐπιβουλῆς BSL.

1. I Tim., vi, 20.

2. Act. Apost., xx, 29.

3. Sur le plan que se propose de suivre Eusèbe dans son ouvrage et sur la manière dont l'historien a réalisé son dessein, nous reviendrons à loisir dans notre Introduction.

[1] Les successions des saints apôtres, ainsi que les temps écoulés depuis notre Sauveur jusqu'à nous, toutes les grandes choses que l'on dit avoir été accomplies le long de l'histoire ecclésiastique; tous les personnages de cette histoire qui ont excellemment présidé à la conduite des plus illustres diocèses; ceux qui, dans chaque génération, ont été par la parole ou par les écrits les ambassadeurs de la parole divine; les noms, la qualité, le temps de ceux qui, entraînés aux dernières extrémités de l'erreur par le charme de la nouveauté, se sont faits les hérauts et les introducteurs d'une science mensongère¹ et qui, tels des loups ravisseurs², ont cruellement ravagé le troupeau du Christ; [2] en outre les malheurs arrivés à toute la nation des Juifs aussitôt après le complot contre notre Sauveur; la nature, la qualité, les temps des combats livrés par les gentils contre la parole divine; les grands hommes qui, selon les circonstances, ont traversé pour elle le combat par le sang et les tortures; de plus les témoignages rendus de nos jours et la bienveillance miséricordieuse de notre Sauveur sur nous tous : voilà ce que j'ai entrepris de livrer à l'écriture³. Je ne commencerai pas autrement que par le début de l'économie⁴ de notre Sauveur et Seigneur Jésus, le Christ de Dieu.

4. L'οἰκονομία désigne généralement, dans la langue chrétienne, l'activité humaine extérieure du Verbe incarné. Ce mot apparaît pour la première

- [3] Χριστὸν τοῦ θεοῦ οἰκονομίας. ἀλλὰ μοι συγγνώμην εὐγνωμόνων ἐντεῦθεν ὁ λόγος αἰτεῖ, μείζονα ἢ καθ' ἡμετέραν δύναμιν ὁμολογῶν εἶναι τὴν ἐπαγγελίαν ἐντελῆ καὶ ἀπαράλειπτον ὑποσχεῖν, ἐπεὶ καὶ πρῶτοι νῦν τῆς ὑποθέσεως ἐπιβάντες οἶά τινα ἐρήμην καὶ ἀτριβῇ ἰέναι ὁδὸν ἐγχειροῦμεν, θεὸν μὲν ὁδηγὸν καὶ τὴν τοῦ κυρίου συνεργὸν σχήσειν εὐχόμενοι δύναμιν, ἀνθρώπων γε μὴν οὐδαμῶς εὐρεῖν οἷοί τε ὄντες ἔχνη γυμνὰ τὴν αὐτὴν ἡμῖν προωδευκότων, μὴ ὅτι σμικρὰς αὐτὸ μόνον προφάσεις, δι' ὧν ἄλλος ἄλλως ὧν διηυνάσκει χρόνων μερικὰς ἡμῖν καταλελοίπασι διηγῇσεις, πόρρωθεν ὥσπερ εἰ πυρσοὺς τὰς ἑαυτῶν προανατείνοντες φωνὰς καὶ ἄνωθέν ποθεν ὡς ἐξ ἀπόπτου καὶ ἀπὸ σκοπῆς βοῶντες καὶ διακελευόμενοι, ἢ χρὴ βαδίζειν καὶ τὴν ταῦ λόγου πορείαν
- [4] ἀπλανῶς καὶ ἀκινδύνως εὐθύνειν. ὅσα, τοίνυν εἰς τὴν προκειμένην ὑπόθεσιν λυσιτελεῖν ἡγοῦμεθα τῶν αὐτοῖς ἐκείνοις σποράδην μνημονευθέντων, ἀναλεξάμενοι καὶ ὡς ἂν ἐκ λογικῶν λειμῶνων τὰς ἐπιτηδείους αὐτῶν τῶν πάσαι συγγραφῶν ἀπανθισάμενοι φωνὰς, δι' ὑψηλῆσεως ἱστορικῆς πειρασόμεθα σωματοποιῆσαι, ἀγαπῶντες, εἰ καὶ μὴ ἀπάντων, τῶν δ' οὖν μάλιστα διαφανεστάτων τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἀποστόλων τὰς διαδοχὰς κατὰ τὰς διαπρεπούσας ἔτι καὶ νῦν μνημονευόμενάς ἐκκλησίας
- [5] ἀνασώσασθαι. ἀναγκαιότατα δέ μοι πονεῖσθαι τὴν ὑπόθεσιν ἡγοῦμαι, ὅτι μηδένα πω εἰς δεῦρο τῶν ἐκκλησιαστικῶν συγγρα-

[3] Mais le sujet demande pour moi l'indulgence des gens bienveillants et je confesse qu'il est au-dessus de mes forces de remplir complètement et parfaitement ma promesse. Je suis en effet le premier à tenter cet ouvrage, à m'avancer pour ainsi dire sur un chemin désert et inviolé⁵ : à Dieu donc je demande d'être mon guide et à la force du Seigneur de m'assister; quant aux hommes qui ont suivi avant moi la même route, il ne me sera pas possible d'en trouver les simples traces; je découvrirai seulement les faibles renseignements de ceux qui, chacun à sa manière, nous ont laissé des récits partiels des temps qu'ils ont traversés : leurs paroles seront comme des flambeaux qu'on élève en avant, comme les cris des veilleurs qui, du haut d'une tour, appellent de loin; ils indiqueront où il faut passer pour diriger sans erreur et sans danger la marche du récit.

[4] Par suite, tout ce que j'estimerai profitable au but indiqué, je le choisirai parmi les choses qu'ils rapportent çà et là; comme en des prairies spirituelles, je cueillerai les passages utiles des écrivains anciens; et j'essaierai d'en faire un corps dans un récit historique. Je serais heureux de sauver de l'oubli les successions sinon de tous les apôtres de notre Sauveur, du moins des plus illustres d'entre eux dans les Églises qui sont encore aujourd'hui vivantes dans les mémoires.

[5] Pour moi, je regarde comme tout à fait nécessaire la réalisation de ce projet, car jusqu'à présent, personne des écrivains ecclésiastiques n'a, que je sache, eu le souci d'entre-

Wort οἰκονομία, dans *Zeitschr. für wissenschaft. Theol.*, XVII, 1874, p. 465-504. En latin, ce terme est traduit par *dispositio*, *dispensatio*, *administratio*.

5. Avant Eusèbe, il y avait eu un certain nombre de chroniqueurs qui s'étaient efforcés d'établir les synchronismes entre les faits de l'histoire profane et ceux de l'histoire judéo-chrétienne : Théophile d'Antioche, saint Hippolyte, Jules Africain. Cf. H. BRUDERS, *la Part de la chronique juive dans les erreurs de l'Histoire universelle*, dans *Nouvelle Revue Théologique*, 1934, p. 928-951. Il y avait eu aussi des hommes pour recueillir leurs souvenirs, et les récits qu'ils avaient entendus, tel Hégésippe. Mais personne n'avait eu le temps ou l'idée d'écrire une histoire du christianisme, et Eusèbe a raison de faire valoir la nouveauté de son entreprise.

fois avec un sens technique, dans saint PAUL, *Ephés.*, 1, 10 : εἰς οἰκονομίαν τοῦ πληρώματος τῶν καιρῶν, ἀνακεφαλαιώσασθαι τὰ πάντα ἐν τῷ Χριστῷ, afin de marquer toute l'amplitude du dessein divin, réalisé dans le Christ au jour marqué, pour la restauration de toute créature au ciel et sur la terre. Chez saint IGNACE D'ANTIOCHE, *Ephés.*, xviii, 2, le mot vise le fait précis de la conception virginale par l'opération du Saint-Esprit. Dans le *Dialogue*, saint Justin désigne par le même mot, tantôt le dessein de l'Incarnation comme principe de salut pour les générations humaines, xlv, 4; lxviii, 6; lxxxviii, 5; ciii, 3; cxv, 1; tantôt en particulier le mystère de la croix, xxxi, 1; xxx, 3; tantôt les desseins de Dieu en général, cvii, 3; cxxxiv, 2; cxli, 4. TATIEN, *Orat.*, V, 1, applique le mot à la Trinité pour désigner la communication de l'Être divin à la seconde personne, et tel est aussi le sens donné par TERTULLIEN, dans l'*Adversum Praxeam*, où la monarchie, c'est-à-dire l'unité divine, est sauvegardée par l'économie des personnes. Avec saint Irénée, le nom d'économie, très fréquemment employé, est réservé à la désignation des effets extérieurs de l'Incarnation et de la Rédemption. Cf. A. D'ALÈS, *le mot οἰκονομία dans la langue théologique de saint Irénée*, dans *Rev. des Études grecques*, XXXI, 1919, p. 1-9. Plus tard, on retrouve très souvent le mot employé par les écrivains chrétiens de langue grecque, dans le sens fixé par Irénée. Cf. W. GASS, *Das patristische*

- φέων διέγωνν περι τοῦτο τῆς γραφῆς σπουδὴν πεποιημένον τὸ μέρος· ἐλπίζω δ' ὅτι καὶ ὠφελιμωτάτῃ τοῖς φιλοτίμως περι
 [6] τὸ χρηστομαθὲς τῆς ἱστορίας ἔχουσιν ἀναφανήσεται. ἤδη μὲν οὖν τούτων καὶ πρότερον ἐν οἷς διευτυπώσαμην χρονικοῖς κανόσιν ἐπιτομὴν κατεστησάμην, πληρεστάτῃν δ' οὖν ὅμως αὐτῶν ἐπὶ τοῦ παρόντος ὠρμήθην τὴν ἀφήγησιν ποιήσασθαι.

B'

- [7] Καὶ ἄρξεται γέ μοι ὁ λόγος, ὡς ἔφην, ἀπὸ τῆς κατὰ τὸν Χριστὸν ἐπινοουμένης ὑψηλοτέρας καὶ κρείττονος ἢ κατὰ ἄνθρωπον οἰκονομίας τε καὶ θεολογίας. καὶ γὰρ τὸν γραφῇ μέλλοντα τῆς ἐκκλησιαστικῆς ὑφηγήσεως παραδώσειν τὴν ἱστορίαν, ἄνωθεν ἐκ πρώτης τῆς κατ' αὐτὸν τὸν Χριστόν, ὅτι περ ἐξ αὐτοῦ καὶ τῆς προσωνυμίας ἡξιώθημεν, θειοτέρας ἢ κατὰ τὸ δοκοῦν τοῖς πολλοῖς οἰκονομίας ἀναγκαῖον ἂν εἶη κατάρξασθαι.
 [1] 2 διττοῦ δὲ ὄντος τοῦ κατ' αὐτὸν τρόπου, καὶ τοῦ μὲν σώματος εὐκότος κεφαλῇ, ἥ θεὸς ἐπινοεῖται, τοῦ δὲ ποσὶ παραβαλλομένου, ἥ τὸν ἡμῖν ἄνθρωπον ὁμοιοπαθῇ τῆς ἡμῶν αὐτῶν ἐνεκεν ὑπέδυσωτηρίας, γένοιντ' ἂν ἡμῖν ἐντεῦθεν ἐντελής ἡ τῶν ἀκολουθῶν διήγησις, εἰ τῆς κατ' αὐτὸν ἱστορίας ἀπάσης ἀπὸ τῶν κεφαλαιωδестάτων καὶ κυριωτάτων τοῦ λόγου τὴν ὑφήγησιν ποιή-

6. La *Chronique* (χρονικοὶ κανόνες καὶ ἐπιτομή παντοδαπῆς ἱστορίας Ἑλληνῶν τε καὶ βαρβάρων) a été publiée par Eusèbe aux environs de 303. L'historien dit expressément ici qu'il la regarde comme un ouvrage préparatoire et que l'*Histoire Ecclésiastique* en est le développement. On s'explique ainsi certains caractères de ce dernier ouvrage. Cf. *Introduction*.

7. La théologie s'oppose à l'économie; celle-ci s'occupe de l'élément humain dans le Christ, celle-là de son élément divin. Cf. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Orat.*, xxxviii, 8; P. G., XXXVI, 320 B: « Voilà pour le moment assez de raisonnements sur Dieu, car ce sujet n'est pas de saison, puisque nous avons à nous occuper non de théologie, mais d'économie ». SÉVÉRIEN DE GABALA,

prendre une œuvre de ce genre. J'espère qu'elle paraîtra très utile à ceux qui s'intéressent aux enseignements précieux de l'histoire.

[6] Déjà du reste, dans les *Canons des temps*⁶ que j'ai composés, j'ai naguère donné un résumé des événements dont je me dispose aujourd'hui à faire le récit très complet.

[7] Et, comme je l'ai dit, mon exposé commencera par l'économie et la théologie du Christ⁷, qui dépassent en puissance et en force la raison humaine. [8] En effet, quiconque veut confier à l'écriture le récit de l'histoire ecclésiastique doit remonter jusqu'aux débuts de l'économie du Christ, puisque c'est de lui que nous avons l'honneur de tirer notre nom, et cette économie est plus divine qu'il ne semble à beaucoup.

II

RÉSUMÉ SOMMAIRE AU SUJET DE LA PRÉEXISTENCE
 ET DE LA DIVINITÉ DE NOTRE SAUVEUR ET SEIGNEUR
 LE CHRIST DE DIEU

[1] La nature du Christ est double : l'une ressemble à la tête du corps¹ et par elle il est reconnu Dieu; l'autre est comparable aux pieds : par elle, il a revêtu un homme passible comme nous, pour notre salut. L'exposition de ce qui va suivre sera désormais parfaite, si nous faisons le récit de toute son histoire en commençant par les choses

De sigillis, 5, 6; P. G., LXIII, 509-541, distingue les synoptiques du Quatrième Évangile. Les synoptiques s'adressant à toutes les nations, ont pris pour point de départ l'économie; saint Jean a voulu approfondir la théologie et commence par affirmer la divinité du Christ. Cf. F. KATTENBUSCH, *Die Entstehung einer christlichen Theologie. Zur Geschichte der Ausdrücke, Θεολογία, θεολογεῖν, θεολόγος*, dans *Zeitschr. f. Kirchengesch.*, 1900, XI, p. 161-205. A. J. FESTUGIÈRE, *la Révélation d'Hermès Trismégiste, II. Le Dieu cosmique*, Paris, 1949, p. 598-605. C'est saint Justin qui a introduit ce mot dans la langue chrétienne, *Dialog.*, lvi, 11; cxxiii, 2.

1. Cf. *I Cor.*, xi, 3; *Ephés.*, iv, 15.

E'

- 5 [1] φέρει δὲ ἤδη, μετὰ τὴν δέουσιν προκατασκευὴν τῆς προτεθείσης ἡμῖν ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας ἥδη λοιπὸν ἀπὸ τῆς ἐνσάρκου τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἐπιφανείας οἷά τινος ὁδοιπορίας ἐφαψάμεθα, τὸν τοῦ λόγου πατέρα θεὸν καὶ τὸν δηλούμενον αὐτὸν Ἰησοῦν Χριστὸν τὸν σωτῆρα καὶ κύριον ἡμῶν, τὸν οὐράνιον τοῦ θεοῦ λόγον¹, βοηθὸν ἡμῖν καὶ συνεργὸν τῆς κατὰ τὴν διήγησιν ἀληθείας ἐπικαλεσάμενοι. ἦν δὲ οὖν τοῦτο δεύτερον καὶ τεσσαρακοστὸν ἔτος τῆς Αὐγούστου βασιλείας, Αἰγύπτου δ' ὑποταγῆς καὶ τελευτῆς Ἀντωνίου καὶ Κλεοπάτρας, εἰς ἣν ὑστάτην ἢ κατ' Αἴγυπτον τῶν Πτολεμαίων κατέλξε δυναστεία, ὃγδοον ἔτος καὶ εἰκοστὸν, ὁπηνίκα ὁ σωτὴρ καὶ κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς ὁ Χριστὸς ἐπὶ τῆς τότε πρώτης ἀπογραφῆς, ἡγεμονεύοντος Κυρίνιου τῆς Συρίας, ἀκολούθως ταῖς περὶ αὐτοῦ προφητείαις ἐν Βηθλεὲμ γεννᾶται
- [3] τῆς Ἰουδαίας. ταύτης δὲ τῆς κατὰ Κυρίνιον ἀπογραφῆς καὶ ὁ τῶν παρ' Ἑβραίοις ἐπισημότατος ἱστορικῶν Φλαῦιος Ἰώρηπος μνημονεύει, καὶ ἄλλην ἐπισυνάπτων ἱστορίαν περὶ τῆς τῶν Γαλιλαίων κατὰ τοὺς αὐτοὺς ἐπιφυσίσης χρόνου ἀιρέσεως, ἥς καὶ παρ' ἡμῖν ὁ Λουκᾶς ἐν ταῖς Πράξεσιν μνήμην ᾧδε πως λέγων πεποιήται. « μετὰ τοῦτον ἀνέστη Ἰούδας ὁ Γαλιλαῖος ἐν ταῖς ἡμέραις τῆς ἀπογραφῆς, καὶ ἀπέστησε λαὸν ὁπίσω αὐτοῦ κάκεῖνος ἀπώλετο, καὶ πάντες ὅσοι ἐπέισθησαν αὐτῷ, διεσκορπί-

1. λόγον σὺν τῷ ἁγίῳ καὶ προσκυνητῷ πνεύματι Μ.

1. Eusèbe se sert souvent du verbe δηλοῦμαι pour renvoyer simplement à ce qui a été dit. Ce verbe a donc un sens très effacé et il faut éviter de l'interpréter autrement dans une traduction.

2. Un ms. du x^e siècle ajoute après λόγον : σὺν τῷ ἁγίῳ καὶ προσκυνητῷ πνεύματι. Eusèbe ne parlait pas du Saint-Esprit : il copiste a voulu combler la lacune.

3. Cf. *Chronique*, éd. HELM, p. 169. La mort d'Antoine et de Cléopâtre est fixée dans la *Chronique*, p. 162, à la onzième année d'Auguste. La date indi-

V

LES TEMPS DE SA MANIFESTATION PARMI LES HOMMES

[1] Et maintenant, après cette introduction nécessaire à l'histoire ecclésiastique que nous nous proposons d'écrire, commençons notre voyage par la manifestation de notre Sauveur dans la chair. Invoquons Dieu, le Père du Verbe, et Jésus-Christ lui-même dont nous parlons¹, notre Sauveur et Seigneur, le Verbe céleste de Dieu, pour être notre aide et notre auxiliaire dans l'exposition de la vérité².

[2] La quarante-deuxième année du règne d'Auguste, la vingt-huitième de la soumission de l'Égypte et de la mort d'Antoine et de Cléopâtre, lors de laquelle s'acheva la domination sur l'Égypte des Ptolémées³, notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ naquit au temps du premier dénombrement, alors que Quirinius gouvernait la Syrie⁴, conformément aux prophéties relatives à lui, à Bethléem de Judée⁵.

[3] Le recensement accompli sous Quirinius est aussi mentionné par le plus célèbre des historiens juifs, Flavius Josèphe, lorsqu'il raconte un autre événement, l'insurrection des Galiléens qui eut lieu dans les mêmes temps, insurrection dont chez nous également Luc fait mémoire dans les *Actes* en écrivant : « Après lui se leva Judas le Galiléen aux jours du recensement et il détourna le peuple à sa suite; mais il périt et tous ceux qui avaient eu confiance en lui furent dispersés⁶. »

quée ici pour la naissance du Sauveur correspond à l'an 3-2 avant l'ère chrétienne.

4. Cf. LUC, II, 2; et sur le recensement de Quirinius, F. PRAT, *Jésus-Christ, sa vie, sa doctrine, son œuvre*, Paris, 1933, I, 513-516; E. SCHUERER, *Geschichte des jüdischen Volkes*, 4^e édit., I, 508-543; L. RICHARD, *L'Évangile de l'Enfance et le Décret impérial du recensement*, dans *Mémorial J. Chaîne*, Lyon, 1950, p. 297-308.

5. *Mich.*, v, 2.

6. *Act. Apost.*, v, 37.

[4] σθησαν ». τούτοις δ' οὖν καὶ ὁ δεδηλωμένος ἐν ὀκτωκαιδεκάτῳ τῆς Ἀρχαιολογίας συνάδων ταῦτα παρατίθεται κατὰ λέξιν·

« Κυρίνιος δὲ τῶν εἰς τὴν βουλὴν συναγομένων, ἀνὴρ τὰς τε ἄλλας ἀρχὰς ἐπιτετελεκώς καὶ διὰ πασῶν ὁδεύσας ὑπατος γενέσθαι τὰ τε ἄλλα ἀξιώματι μέγας, σὺν ὀλίγοις ἐπὶ Συρίας παρῆν, ὑπὸ Καίσαρος δικαιοδότης τοῦ ἔθνους ἀπεσταλμένος καὶ τιμητὴς τῶν οὐσιῶν γεννησόμενος. »

[5] καὶ μετὰ βραχέα φησίν·

« Ἰούδας δὲ, Γαυλανίτης ἀνὴρ ἐκ πόλεως ὄνομα Γαμαλα, Σάδδοκον Φαρισαῖον προσλαβόμενος, ἠπειγέτο ἐπὶ ἀποστάσει, τὴν τε ἀποτίμησιν οὐδὲν ἄλλο ἢ ἀντικρυς δουλείαν ἐπιφέρειν λέγοντες καὶ τῆς ἐλευθερίας ἐπ' ἀντιλήψει παρακαλοῦντες τὸ ἔθνος. »

[6] καὶ ἐν τῇ δευτέρᾳ δὲ τῶν ἱστοριῶν τοῦ Ἰουδαϊκοῦ πολέμου περὶ τοῦ αὐτοῦ ταῦτα γράφει·

« ἐπὶ τούτου τις ἀνὴρ Γαλιλαῖος Ἰούδας ὄνομα εἰς ἀποστασίαν ἐνῆγε τοὺς ἐπιχωρίους, κακίζων εἰ φόρον τε Ῥωμαίοις τελεῖν ὑπομενοῦσιν καὶ μετὰ τὸν θεὸν οἴσουσι θνητοὺς δεσπότας. »

ζ'

ταῦτα ὁ Ἰώσηπος.

6 [1] Τηνικαῦτα δὲ καὶ τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους Ἡρώδου πρώτου τὸ γένος ἄλλοφύλου διειληφότος τὴν βασιλείαν ἢ διὰ Μωυσέως

7. JOSEPHÉ, *Antiq. iud.*, XVIII, 1. L'historien juif place le recensement de Quirinius la 37^e année après la bataille d'Actium, c'est-à-dire en 7 après Jésus-Christ.

[4] C'est conformément à cela que l'historien cité, au dix-huitième livre de l'*Antiquité*, ajoute en propres termes :

« Quirinius, membre du Sénat, après avoir rempli les autres charges et les avoir toutes traversées de manière à devenir consul, homme de grande réputation, vint en Syrie avec quelques hommes envoyés par César pour y être juge du peuple et censeur des biens ⁷. »

[5] Peu après, il ajoute :

« Judas, Gaulonite d'une ville nommée Gamala, prit avec lui le pharisien Saddoc et poussa le peuple à la révolte; ils disaient que le recensement ne servait à rien autre qu'à apporter directement la servitude et ils excitaient le peuple à la défense de la liberté ⁸. »

[6] Au deuxième livre des *Histoires de la guerre juive*, il écrit encore ceci sur le même personnage :

« Alors un Galiléen, du nom de Judas, poussait ses compatriotes à la révolte, en leur reprochant d'accepter de payer l'impôt aux Romains et de supporter des maîtres mortels en dehors de Dieu ⁹. »

Voilà ce que rapporte Josèphe.

VI

EN SON TEMPS, CONFORMÉMENT AUX PROPÉTIES, ONT FAIT DÉFAUT LES CHEFS DU PEUPLE JUIF PRIS JUSQU'ALORS DANS LA SUCCESSION ANCESTRALE, ET HÉRODE EST LE PREMIER ÉTRANGER QUI RÉGNE SUR EUX

[1] A ce moment, Hérode, le premier étranger par la race, reçut la royauté du peuple juif et la prophétie faite par Moïse reçut son accomplissement : elle annonçait qu'un chef issu

8. JOSEPHÉ, *Antiq. iud.*, XVIII, 4.

9. JOSEPHÉ, *De Bello iud.*, II, 118. Cf. E. SCHUERER, *op cit.*, I, 420-486.

- [1] « Οσα μὲν τῆς ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας ἐχρῆν ὡς ἐν προοιμίῳ διαστείλασθαι τῆς τε θεολογίας περὶ τοῦ σωτηρίου λόγου καὶ τῆς ἀρχαιολογίας τῶν τῆς ἡμετέρας διδασκαλίας δογμάτων ἀρχαϊότητός τε τῆς κατὰ Χριστιανούς¹ εὐαγγελικῆς πολιτείας, οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ ὅσα περὶ τῆς γενομένης ἐναγχοῦς ἐπιφανείας αὐτοῦ, τὰ τε πρὸ² τοῦ πάθους καὶ τὰ περὶ τῆς τῶν ἀποστόλων ἐκλογῆς, ἐν τῷ πρὸ τούτου, συντεμνόντες τὰς ἀποδείξεις, διελήφαμεν
- [2] φέρε δ', ἐπὶ τοῦ παρόντος ἤδη καὶ τὰ μετὰ τὴν ἀνάληψιν αὐτοῦ διασκεψώμεθα, τὰ μὲν ἐκ τῶν θείων παρασημαίνοντες γραμμῶν, τὰ δ' ἔξωθεν προσιστοροῦντες ἔξ ὧν κατὰ καιρὸν μνημονεύομεν ὑπομνημάτων.

A'

- 1 [1] Πρῶτος τοιγαροῦν εἰς τὴν ἀποστολὴν ἀντὶ τοῦ προδότου Ἰούδα κληροῦται Ματθίας, εἰς καὶ αὐτός, ὡς δεδῆλωται, τῶν

1. χριστιανούς AT¹BDML τὸν χριστιανισμόν T^oERS.
2. πρὸ T¹BDM περὶ AT^oERSL.

2. Eusèbe, après avoir montré l'antiquité du christianisme qu'il rattache

Ce qu'il fallait traiter, comme dans un prologue de l'histoire ecclésiastique, au sujet de la divinité du Verbe Sauveur, de l'antiquité des dogmes de notre enseignement, de l'ancienneté du genre de vie évangélique selon les chrétiens², et aussi tout ce qui se rapporte à la récente manifestation du Christ, ce qui s'est passé avant sa passion, ce qui concerne le choix des apôtres, nous l'avons exposé dans le livre précédent, en résumant les démonstrations. [2] Maintenant, dans la présent livre, examinons aussi ce qui s'est passé après son ascension en exposant les faits d'une part d'après les écrits divins, d'autre part en les racontant d'après les documents profanes que nous rappellerons selon les circonstances.

I

LA CONDUITE DES APOTRES APRÈS L'ASCENSION DU CHRIST

[1] Le premier donc, Matthias fut désigné par le sort pour l'apostolat, à la place du traître Judas : il avait été lui aussi,

au judaïsme, va mettre en relief le châtement des Juifs, coupables d'avoir mis le Christ à mort. Cf. J. ISAAC, *Jésus et Israël*, Paris, 1947; M. SIMON, *Verus Israël*, pp. 245-247.

τοῦ κυρίου γενόμενος μαθητῶν. καθίστανται δὲ δι' εὐχῆς καὶ χειρῶν ἐπιθέσεως τῶν ἀποστόλων εἰς διακονίαν ὑπηρεσίας ἕνεκα τοῦ κοινοῦ ἄνδρες δεδοκιμασμένοι, τὸν ἀριθμὸν ἑπτὰ, οἱ ἀμφὶ τὸν Στέφανον ὃς καὶ πρῶτος μετὰ τὸν κύριον ἅμα τῇ χειροτονίᾳ, ὥσπερ εἰς αὐτὸ τοῦτο προαχθεῖς, λίθοις εἰς θάνατον πρὸς τῶν κυριοκτόνων βάλλεται, καὶ ταύτῃ πρῶτος τὸν αὐτῷ φερώνυμον τῶν ἀξιολύκων τοῦ Χριστοῦ μαρτύρων ἀποφέρεται

- [2] στέφανον. τότε δὴ καὶ Ἰάκωβον, τὸν τοῦ κυρίου λεγόμενον ἀδελφόν, ὅτι δὴ καὶ οὗτος τοῦ Ἰωσήφ ὠνόμαστο παῖς, τοῦ δὲ Χριστοῦ πατὴρ ὁ Ἰωσήφ, ὃ μνηστευθεῖσα ἡ παρθένος, πρὶν ἢ συνελθεῖν αὐτούς, εὗρέθη ἐν γαστρὶ ἔχουσα ἐκ πνεύματος ἁγίου, ὥς ἡ ἱερὰ τῶν εὐαγγελίων διδάσκει γράφῃ τοῦτον δὴ οὖν αὐτὸν Ἰάκωβον, ὃν καὶ δίκαιον ἐπικλήν οἱ πάλαι δι' ἀρετῆς¹ ἐκάλουν προτερήματα, πρῶτον ἱστοροῦσιν τῆς ἐν Ἱεροσολύμοις ἐκκλησίας τὸν τῆς ἐπισκοπῆς ἐγχειρισθῆναι θρόνον· Κλήμης ἐν ἑκτῇ τῶν Ὑποτυπώσεων γράφων ὧδε παρίστησιν

« Πέτρον γάρ φησιν καὶ Ἰάκωβον καὶ Ἰωάννην μετὰ τὴν ἀνάληψιν τοῦ σωτῆρος, ὡς ἂν καὶ ὑπὸ τοῦ σωτῆρος προτετιμημένους, μὴ ἐπιδικάζεσθαι δόξης, ἀλλὰ Ἰάκωβον τὸν δίκαιον ἐπίσκοπον τῶν Ἱεροσολύμων² ἐλέσθαι. »

- [4] ὁ δ' αὐτὸς ἐν ἐβδόμῃ τῆς αὐτῆς ὑποθέσεως ἔτι καὶ ταῦτα περὶ αὐτοῦ φησιν

« Ἰακώβω τῷ δικαίῳ καὶ Ἰωάννῃ καὶ Πέτρῳ μετὰ τὴν ἀνάστασιν παρέδωκεν τὴν γνῶσιν ὁ κύριος, οὗτοι τοῖς λοιποῖς ἀποστό-

1. ἀρετῆς ἐκάλουν ABDM ἀρετὴν ἐκάλουν καὶ TER uirtutum merito et insignis uitae priuilegio L.

2. Ἱεροσολύμων mss. apostolorum L.

1. Supra, I, xii, 3.

2. Act. Apost., vi, 1-6.

3. On pourrait aussi traduire : « au temps où il reçut l'imposition des mains ». Cf. C. H. TURNER, χειροτονία, χειροθεσία, ἐπιθεσις χειρῶν, dans Journal of Theological Studies, t. XXIV, 1922-1923, pp. 496-534; J. COPPENS, l'Imposition des mains et les rites connexes dans le Nouveau Testament et dans l'Église ancienne, Paris, 1945, p. 120-123.

comme on l'a montré, un des disciples du Seigneur¹. D'autre part, furent établis par la prière et l'imposition des mains des apôtres, en vue du ministère et du service exigés par le bien commun, des hommes éprouvés au nombre de sept, groupés autour d'Étienne² : celui-ci aussi, le premier après le Seigneur, fut mis à mort au temps où il avait été élu³, comme s'il avait été mis en avant pour cela même : il fut lapidé par les meurtriers du Seigneur; et ainsi le premier il remporta la couronne, dont il portait le nom, des victorieux témoins du Christ⁴.

[2] Alors également, Jacques, celui qu'on appelle frère du Seigneur⁵ — car il était nommé lui aussi fils de Joseph⁶ et Joseph était père du Christ car la Vierge lui était fiancée et avant qu'ils fussent ensemble elle fut trouvée ayant conçu du Saint-Esprit⁷, comme l'enseigne la sainte Écriture des Évangiles; — donc ce Jacques à qui les anciens donnaient le surnom de juste à cause de la supériorité de sa vertu, fut, dit-on, le premier installé sur le trône épiscopal de l'Église de Jérusalem. [3] Clément, au sixième livre des Hypotyposes, l'établit de la sorte.

Il dit en effet que Pierre, Jacques et Jean, après l'ascension du Sauveur, après avoir été particulièrement honorés par le Sauveur, ne se disputèrent pas pour cet honneur mais qu'ils choisirent Jacques le juste comme évêque de Jérusalem.

[4] Le même, dans le septième livre du même ouvrage, dit encore à son sujet :

« A Jacques le juste, à Jean et à Pierre, le Seigneur après sa résurrection donna la gnose; ceux-ci la donnèrent aux autres

4. Act. Apost., vii, 58-59. On sait que le nom grec d'Étienne signifie couronne. Cf. AUGUSTIN, Sermo 11, de S. Stephano; P. L., XXXIX, 2140. Le jeu de mots est de ceux qui s'imposent.

5. Gal., i, 19. Il est à souligner qu'Eusèbe ne semble pas prendre à son compte cette affirmation.

6. Clément et Origène regardent Jacques comme le fils de Joseph; ils doivent, semble-t-il, cette opinion aux apocryphes, l'Évangile de Pierre et le Protévangile de Jacques. Sur cette question, voir Th. ZAHN, Brüder und Vettern Jesu, dans Forschungen, VI, 225-364; M.-J. LAGRANGE, l'Évangile selon saint Marc, p. 72-89.

7. MATTH., i, 18.

8. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, Hypotyp., fragm. 10, édit. STAHLIN, III, 198.

λοις παρέδωκαν, οἱ δὲ λοιποὶ ἀπόστολοι τοῖς ἐβδομήκοντα· ὧν εἷς ἦν καὶ Βαρναβᾶς. δύο δὲ γεγόνασιν Ἰάκωβοι, εἷς ὁ δίκαιος, ὁ κατὰ τοῦ πτερυγίου βληθεὶς καὶ ὑπὸ γναφέως ξύλῳ πληγείς εἰς θάνατον, ἕτερος δὲ ὁ κατατομήθεις. »

αὐτοῦ δὲ τοῦ δικαίου καὶ ὁ Παῦλος μνημονεύει γράφων « ἕτερον δὲ τῶν ἀποστόλων οὐκ εἶδον, εἰ μὴ Ἰάκωβον τὸν ἀδελφὸν τοῦ κυρίου. » ἐν τούτοις καὶ τὰ τῆς τοῦ σωτῆρος ἡμῶν πρὸς τὸν τῶν Ὀσροηνῶν βασιλέα τέλος ἐλάμβανεν ὑποσχέσεως. ὁ γοῦν Θωμᾶς τὸν Θαδδαῖον κινήσει θειοτέρῳ ἐπὶ τὰ Ἑδεσσα κήρυκα καὶ εὐαγγελιστὴν τῆς περὶ τοῦ Χριστοῦ διδασκαλίας ἐκπέμπει, ὡς ἀπὸ τῆς εὐρεθείσης αὐτόθι γραφῆς μικρῷ πρόσθεν ἐδηλώσαμεν· ὁ δὲ τοῖς τόποις ἐπιστάς, τὸν τε Ἀβγαρον ἱστανταὶ τῷ Χριστοῦ λόγῳ καὶ τοὺς αὐτόθι πάντας τοῖς τῶν θαυμάτων παραδόξοις ἐκπλήττει. ἱκανῶς τε αὐτοὺς τοῖς ἔργοις διαθείς καὶ ἐπὶ σέβας ἀγαγὼν τῆς τοῦ Χριστοῦ δυνάμεως, μαθητὰς τῆς σωτηρίου διδασκαλίας κατεστήσατο. εἷς ἔτι τε νῦν ἐξ ἐκείνου ἡ πᾶσα τῶν Ἑδεσσηνῶν πόλις τῇ Χριστοῦ προσανάκειται προσγορίᾳ, οὐ τὸ τυχὸν ἐπιφερομένη δεῖγμα τῆς τοῦ σωτῆρος ἡμῶν καὶ εἰς αὐτοὺς εὐεργεσίας. καὶ ταῦτα δ' ὡς ἐξ ἀρχαίων ἱστορίας εἰρήσθω· μετίωμεν δ' αὖθις ἐπὶ τὴν θείαν γραφὴν. γενομένου δὴ ταῦτα ἐπὶ τῇ τοῦ Στεφάνου μαρτυρίᾳ πρώτου καὶ μεγίστου πρὸς αὐτῶν Ἰουδαίων κατὰ τῆς ἐν Ἱεροσολύμοις ἐκκλησίας διωγμοῦ πάντων τε τῶν μαθητῶν πλὴν οἱ μόνων τῶν δώδεκα ἀνὰ τὴν Ἰουδαίαν τε καὶ Σαμάρειαν διασπαρέντων, τινὲς, ἧ φησιν ἡ θεία γραφή, διελθόντες ἕως Φοινίκης καὶ Κύπρου καὶ Ἀντιοχείας, οὕτω μὲν ἔθεντο οἱ τοῖς ἡσσαν τοῦ τῆς πίστεως

9. Dans ce passage, Clément semble ne connaître que deux Jacques : le juste et le frère de Jean. Il faudrait donc conclure qu'il identifie le juste au fils d'Alphée, qui est mentionné comme un des Douze par les Évangiles; cf. M.-J. LAGRANGE, *op. cit.*, p. 87. Cette conclusion ne s'impose pas absolument. Ailleurs, *Stromates*, VII, 93-94, Clément fait de Jacques le juste un fils de Joseph. De même *Adumbrat. in epist. canonicas*, édit. STAHLIN, III, 206.

10. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Hypotyp.*, fragm. 13, édit. STAHLIN, III, 199. Staehlin donne même la phrase suivante comme étant de Clément. Les éditeurs d'Eusèbe l'attribuent au contraire à l'historien. Sur ces fragments des *Hypotyposes*, cf. Th. ZAHN, *Forschungen*, III, 73 suiv.

apôtres; les autres apôtres la donnèrent aux soixante-dix, dont l'un était Barnabé. [5] Et il y eut deux Jacques⁹ : l'un, le juste qui, ayant été jeté du pinacle du temple, fut frappé jusqu'à la mort d'un bâton de foulon, et l'autre qui fut décapité¹⁰. »

C'est aussi du juste que fait mention Paul en écrivant : « Je n'ai pas vu un autre des apôtres, sinon Jacques, le frère du Seigneur¹¹. [6] En ce temps-là aussi, les promesses de notre Sauveur au roi des Osroéniens reçurent leur accomplissement. Thomas, en effet, par un mouvement divin, envoya Thaddée à Edesse comme héraut et évangéliste de la doctrine relative au Christ, ainsi que nous l'avons montré un peu auparavant, d'après l'écrit trouvé en cet endroit même¹². [7] Et Thaddée, arrivé dans ces lieux, guérit Abgar par la parole du Christ et il frappa tous les habitants du pays par l'étrangeté de ses miracles : les ayant suffisamment disposés par ses œuvres et les ayant amenés à la vénération de la puissance du Christ, il en fit des disciples de l'enseignement du salut. Depuis lors jusqu'à maintenant, toute la ville d'Edesse est consacrée au nom du Christ, donnant une preuve extraordinaire de la bienfaisance de notre Sauveur envers ses habitants¹³.

[8] Que ces choses soient dites comme provenant d'un récit ancien; revenons maintenant à l'Écriture divine. Lors du martyre d'Étienne, une première et très grande persécution fut déclenchée par les Juifs contre l'Église de Jérusalem et tous les disciples, à la seule exception des Douze, se dispersèrent à travers la Judée et la Samarie¹⁴ : quelques-uns, à ce que dit la divine Écriture, étant arrivés jusqu'en Phénicie, en Chypre et à Antioche, n'osaient pas encore transmettre

11. *Gal.*, I, 19.

12. *Supra*, I, XIII.

13. L'Osroène a été en effet le premier pays dont le roi se soit converti au christianisme et ait entraîné ses sujets à sa suite. Au début du IV^e siècle, Edesse était une ville chrétienne. Cf. A. von HARNACK, *Mission und Ausbreitung* 4^e édit., II, 678-683.

14. *Act. Apost.*, VIII, 1.

μεταδιδόναι λόγου τολμᾶν, μόνοις δὲ τοῦτον Ἰουδαίοις κατήγγελλον.

- [9] τηνικαῦτα καὶ Παῦλος ἐλυμαίνετο εἰς ἔτι τότε τὴν ἐκκλησίαν, κατ' οἴκους τῶν πιστῶν εἰσπορευόμενος σύρων τε ἀνδρας καὶ
- [10] γυναῖκας καὶ εἰς φυλακὴν παραδιδούς. ἀλλὰ καὶ Φίλιππος, εἰς τῶν ἁμα Στεφάνῳ προχειρισθέντων εἰς τὴν διακονίαν, ἐν τοῖς διασπαρείσιν γενόμενος, κάτεισιν εἰς τὴν Σαμάρειαν, θείας τε ἐμπλεως δυνάμεως κηρύττει πρῶτος τοῖς αὐτόθι τὸν λόγον, τοσαύτη δ' αὐτῷ θεία συνήργει χάρις, ὥς καὶ Σίμωνα τὸν μάγον
- [11] μετὰ πλείστων ὥσων τοῖς αὐτοῦ λόγοις ἐλχθῆναι¹⁵. ἐπὶ τοσοῦτον δ' ὁ Σίμων βεβοημένος κατ' ἐκεῖνο καιροῦ τῶν ἡπατημένων ἐκράτει γοητεία, ὥς τὴν μεγάλην αὐτὸν ἡγεῖσθαι εἶναι δύναιμι τοῦ θεοῦ. τότε δ' οὖν καὶ οὗτος τὰς ὑπὸ τοῦ Φιλίππου δυνάμει θείᾳ τελουμένας καταπλαγεῖς παραδοξοποιίας, ὑποδύεται καὶ
- [12] μέχρι λουτροῦ τὴν εἰς Χριστὸν πίστιν καθυποκρίνεται· ὁ καὶ θαυμάζειν ἄξιον εἰς δεῦρο γινόμενον πρὸς τῶν ἔτι καὶ νῦν τὴν ἀπ' ἐκείνου μιαιωτάτην μετιόντων αἵρεσιν, οἱ τῇ τοῦ σφῶν προπάτορος μεθόδῳ τὴν ἐκκλησίαν λοιμώδους καὶ ψωραλέας νόσου δίκην ὑποδύμενοι, τὰ μέγιστα λυμαίνονται τοὺς οἷς ἐναπομάζασθαι οἱοί τε ἂν εἶεν τὸν ἐν αὐτοῖς ἀποκεκρυμμένον δυσάλθῃ καὶ χαλεπὸν ἴον. ἤδη γέ τοι πλείους τούτων ἀπεώσθησαν, ὅποιοι τινες εἶεν τὴν μοχθηρίαν, ἀλόντες, ὥσπερ οὖν καὶ ὁ Σίμων αὐτὸς πρὸς τοῦ Πέτρου καταφωραθεὶς ὅς ἦν, τὴν προσήκουσαν ἔτισεν τιμωρίαν.
- [13] ἀλλὰ γὰρ εἰς αὐξὴν ὁσημέραι προΐοντος τοῦ σωτηρίου κηρύγματος, οἰκονομία τις ἦγεν ἀπὸ τῆς Λιθίουπων γῆς τῆς αὐτόθι βασιλίδος, κατὰ τι πάτριον ἔθος ὑπὸ γυναικὸς τοῦ ἔθνους εἰς ἔτι νῦν βασιλευμένου, δυνάστην· ὃν πρῶτον ἐξ ἔθνῶν πρὸς

3. ἐλχθῆναι ARBD ἐλεγχθῆναι TMS consternaret L.

15. *Act. Apost.*, xi, 19.

16. *Act. Apost.*, viii, 1-3.

17. *Act. Apost.*, viii, 5-13.

18. *Act. Apost.*, vi, 5.

aux Gentils la parole de la foi et ils l'annonçaient aux seuls Juifs¹⁵. [9] Alors Paul, lui aussi, dévastait jusqu'à ce moment l'Eglise, entrant dans les maisons des fidèles, traînant les hommes et les femmes et les mettant en prison¹⁶. [10] Mais aussi Philippe¹⁷, un de ceux qui avaient été élus en même temps qu'Étienne pour le ministère¹⁸, se trouvant parmi les dispersés vint en Samarie et, rempli d'une puissance divine, prêcha le premier la parole aux gens de ce pays : telle fut la grâce divine qui le seconda que même Simon le mage fut entraîné par ses paroles avec une très grande multitude. [11] En ce temps-là, Simon était assez célèbre et dominait assez par ses prestiges sur ceux qu'il avait trompés, pour être regardé comme la grande puissance de Dieu. Alors donc, lui aussi, frappé des actions merveilleuses accomplies par Philippe, grâce à une force divine, s'insinua près de lui et simula la foi au Christ jusqu'au baptême inclusivement. [12] Il faut d'ailleurs admirer ce qui se produit jusqu'à présent chez ceux qui maintenant encore participent à la secte très impure qui vient de lui : à la manière de leur ancêtre, ils s'insinuent dans l'Eglise comme une peste et comme une gale et ils causent les plus grands dommages à ceux en qui ils sont capables d'infuser le poison caché en eux, difficile à guérir et violent¹⁹. D'ailleurs, la plupart d'entre eux avaient déjà été chassés lorsqu'on découvrit quelle était leur méchanceté et Simon lui-même, pris sur le fait par Pierre, reçut le châtement qu'il méritait²⁰.

[13] Cependant la prédication du salut allant chaque jour en progressant, une disposition divine amena de la terre des Éthiopiens un officier de la reine de ce pays²¹ — selon une coutume antique, ce peuple encore aujourd'hui est gouverné

19. On peut se demander si Eusèbe a réellement connu des Simonien, car cette erreur devait avoir disparu au IV^e siècle; saint Épiphane en parle comme d'une hérésie fort ancienne : *Advers. Haeres.*, XXI, édit. HOLL, I, 238-245.

20. *Act. Apost.*, viii, 14-24. Il semble qu'Eusèbe connaît également le récit des *Actes de Pierre* et la mort de l'imposteur. Cf. P. VOUAUX, *les Actes de Pierre*, Paris, 1922, p. 408-415.

21. *Act. Apost.*, viii, 26-38.

τοῦ Φιλίππου δι' ἐπιφανείας τὰ τοῦ θεοῦ λόγου ὄργια μετασχόντα τῶν τε ἀνὰ τὴν οἰκουμένην πιστῶν ἀπαρχὴν γενόμενον, πρῶτον κατέχει λόγος ἐπὶ τὴν πάτριον παλινωστήσαντα γῆν εὐαγγελίσασθαι τὴν τοῦ τῶν ὅλων θεοῦ γνῶσιν καὶ τὴν ζωοποιὸν εἰς ἀνθρώπους τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἐπιδημίαν, ἔργῳ πληρωθείσης δι' αὐτοῦ τῆς « Αἰθιοπία προφθάσει χεῖρα αὐτῆς τῷ θεῷ » περιεχοῦσης προφητείας. ἐπὶ τούτοις Παῦλος, τὸ τῆς ἐκλογῆς σκεῦος, οὐκ ἔξ ἀνθρώπων οὐδὲ δι' ἀνθρώπων, δι' ἀποκαλύψεως δ' αὐτοῦ Ἰησοῦ Χριστοῦ καὶ θεοῦ πατρὸς τοῦ ἐγείραντος αὐτὸν ἐκ νεκρῶν, ἀπόστολος ἀναδείκνυται, δι' ὁπτασίας καὶ τῆς κατὰ τὴν ἀποκάλυψιν οὐρανοῦ φωνῆς ἀξιώθεις τῆς κλήσεως.

B'

2 [1] Καὶ δὴ τῆς παραδόξου τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἀναστάσεως τε καὶ εἰς οὐρανοῦς ἀναλήψεως τοῖς πλείστοις ἤδη περιβοήτου καθεστώσης, παλαιῷ κεκρατηκότος ἔθους τοῖς τῶν ἐθνῶν ἄρχουσι τὰ παρὰ σφίσιν καινοτομούμενα τῷ τὴν βασιλείῳ ἀρχὴν ἐπικρατοῦντι σημαίνειν, ὥς ἂν μὴδὲν αὐτὸν διαδιδράσκοι τῶν γινομένων, τὰ περὶ τῆς ἐκ νεκρῶν ἀναστάσεως τοῦ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ εἰς πάντας ἤδη καθ' ὅλης Παλαιστίνης βεβοημένα Πιλάτος

22. PLIN, *Hist. nat.*, VI, 35, rapporte que dans l'île de Méroé règne une femme appelée Candace, nom qui, depuis de nombreuses années, a passé aux reines. Peut-on conclure de là que le renseignement d'Eusèbe est exact ?

23. Cf. IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, III, xii, 8; IV, xxiii, 2; JÉRÔME, *In Isai.*, 53. Si vraiment l'eunuque de la reine Candace a prêché aux Éthiopiens, l'évangélisation définitive de leur pays n'est pas antérieure à la mission de Frumence au iv^e siècle. SOCRATE, H. E., I, 19; PHILOSTORGE, H. E., III, 4 ss. Cf. L. DUCHESNE, *Autonomies ecclésiastiques : Églises séparées*, Paris, 1905, p. 287-336; A. von HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., II, 729.

par une femme²². Cet officier, le premier d'entre les Gentils, fut rendu par Philippe, grâce à une manifestation, participant des mystères du Verbe divin; il devint les prémices des croyants de l'univers et la tradition rapporte qu'après son retour dans son pays natal, il fut le premier à annoncer la connaissance du Dieu de l'univers et le séjour vivifiant de notre Sauveur parmi les hommes²³. Par lui s'accomplit en fait la prophétie : « L'Éthiopie tendra la première ses mains vers Dieu²⁴. »

[14] En ces temps là, Paul, le vase d'élection²⁵, fut manifesté comme apôtre, non de la part des hommes ni par la moyen des hommes, mais par la révélation de Jésus-Christ lui-même et de Dieu le Père qui l'a ressuscité des morts²⁶; il fut proclamé digne de l'appel par une vision et par la voix céleste qui accompagna la révélation²⁷.

II

COMMENT TIBÈRE FUT ÉMU

EN APPRENANT PAR PILATE CE QUI CONCERNAIT LE CHRIST

[1] L'étonnante résurrection de notre Sauveur et son ascension dans les cieux étaient déjà connues d'un très grand nombre. Or une ancienne coutume imposait aux gouverneurs des nations de faire connaître les événements nouveaux survenus chez eux à celui qui occupait le pouvoir royal, de telle sorte que rien ne lui échappât¹. Pilate communiqua

24. *Psalm.*, lxxvii, 32.

25. *Act. Apost.*, ix, 15.

26. *Gal.*, i, 1.

27. *Act. Apost.*, ix, 3-6.

1. Si la coutume existait, elle ne pouvait pas encore être très ancienne au temps de Tibère. En tout cas, il appartenait aux gouverneurs des provinces de choisir les nouvelles qu'ils jugeaient dignes de faire l'objet d'un rapport. Pline le Jeune semble avoir abusé de la bienveillance de Trajan, qu'il consultait sur les questions les moins importantes et les autres gouverneurs durent être plus discrets.

- Τιβερίῳ βασιλεῖ κοινοῦται, τάς τε ἄλλας αὐτοῦ πυθόμενος τεραστίας καὶ ὥς ἐτι μετὰ θάνατον ἐκ νεκρῶν ἀναστὰς ἤδη [2] θεὸς εἶναι παρὰ τοῖς πολλοῖς πεπίστευτο. τὸν δὲ Τιβερίον ἀνενεγκεῖν ἐπὶ τὴν σύγκλητον ἐκείνην τ' ἀπόσασθαι φασὶ τὸν λόγον, τῷ μὲν δοκεῖν, ἐτι μὴ πρότερον αὐτῇ τοῦτο δοκιμάσασα ἦν, παλαιὸν νόμου κεκρατηκότος μὴ ἄλλως τινὰ παρὰ Ῥωμαίοις θεοποιεῖσθαι μὴ οὐχὶ ψήφῳ καὶ δόγματι συγκλήτου, τῇ δ' ἀληθείᾳ, ἐτι μὴδὲ τῆς ἐξ ἀνθρώπων ἐπικρίσεώς τε καὶ συστάσεως ἢ σωτήριος τοῦ θεοῦ κηρύγματος ἐδεῖτο διδασκαλίᾳ ταύτῃ δ' οὖν ἀπωσαμένης τὸν προσαγγελθέντα περὶ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν [3] λόγον τῆς Ῥωμαίων βουλῆς, τὸν Τιβερίον ἦν καὶ πρότερον εἶχεν γνῶμην τηρήσαντα, μὴδὲν ἄτοπον κατὰ τῆς τοῦ Χριστοῦ διδασκαλίας ἐπινοῆσαι.
- [4] ταῦτα Τερτυλλιανὸς τοὺς Ῥωμαίων νόμους ἡκριβωκώς, ἀνὴρ τὰ τε ἄλλα ἐνδοξος καὶ τῶν μάλιστα ἐπὶ Ῥώμης λαμπρῶν, ἐν τῇ γραφείῃ μὲν αὐτῷ Ῥωμαίων φωνῇ, μεταβληθεῖσα δ' ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα γλωτταν ὑπὲρ Χριστιανῶν ἀπολογία τίθησιν, κατὰ λέξιν τοῦτον ἱστορῶν τὸν τρόπον :
- [5] « Ἦνα δὲ καὶ ἐκ τῆς γενέσεως διαλεχθῶμεν τῶν τοιούτων νόμων, παλαιὸν ἦν δόγμα μὴδένα θεὸν ὑπὸ βασιλείᾳ καθιεροῦσθαι, πρὶν ὑπὸ τῆς συγκλήτου δοκιμασθῆναι. Μάρκος Αἰμίλιος οὕτως περὶ τίνος εἰδῶλου πεποιῖκεν Ἀλβούρνου. καὶ τοῦτο ὑπὲρ τοῦ ἡμῶν λόγου πεποιῖται, ἐτι παρ' ὑμῖν ἀνθρωπεῖα δοκιμῇ ἢ θεότης δίδοται. ἐὰν μὴ ἀνθρώπῳ θεὸς ἀρέσῃ, θεὸς οὐ γίνεται οὕτως κατὰ γε τοῦτο ἀνθρωπὸν θεῶ ἵλεω εἶναι προσῆκεν. Τιβερίος οὖν, ἐφ' οὗ τὸ τῶν Χριστιανῶν ὄνομα εἰς τὸν κόσμον εἰσελήλυθεν, ἀγγελθέντος αὐτῷ ἐκ Παλαιστίνης τοῦ δόγματος τοῦτου, ἔνθα πρῶτον ἤρξατο, τῇ συγκλήτῳ ἀνεκοινώσατο, δῆλος

2. Cf. TERTULLIEN, *Apologet.*, XXI, 24 : « Ea omnia super Christo Pilatus, et ipse iam pro sua conscientia christianus, Caesari tum Tiberio nuntiavit ». *Ibid.*, v, 2; OROSE, *Histor.*, VII, iv, 5 ss. Voir déjà sur les Actes envoyés à Tibère par Pilate, JUSTIN, I *Apol.*, XXXV, 9; XLVIII, 3.

3. TERTULLIEN, *Apologet.*, v, 2. Cf. *Ad nation.*, i, 6; *Adv. Marc.*, I, XVIII. Voir TITE-LIVE, *Hist.*, IX, xvi. Le décret en question défend seulement de consacrer un temple ou un autel sans la permission du Sénat ou des tribuns de la plèbe.

4. Sur cette traduction grecque, cf. A. HARNACK, *Die griechische Ueber-*

done à l'empereur Tibère les bruits qui circulaient déjà dans toute la Palestine au sujet de la résurrection d'entre les morts de notre Sauveur Jésus; [2] il avait appris ses autres miracles et que la foule croyait déjà que, ressuscité des morts après sa passion, il était Dieu². On dit que Tibère en référa au Sénat et que celui-ci écarta la proposition, en apparence parce qu'il ne l'avait pas d'abord examinée, — une loi antique décidait que, chez les Romains, personne ne pouvait être reconnu Dieu autrement que par un vote et un décret du Sénat³ —, en réalité parce que l'enseignement sauveur du message divin n'avait pas besoin de l'assentiment et de la recommandation des hommes [3] Le Sénat romain ayant donc repoussé de la sorte le projet qui lui était soumis au sujet de notre Sauveur, Tibère conserva l'opinion qu'il avait d'abord et n'entreprit rien de déplacé contre la doctrine du Christ.

[4] C'est là ce que Tertullien, homme versé dans les lois romaines, illustre d'ailleurs et des plus célèbres à Rome, raconte dans son *Apologie pour les chrétiens*, écrite par lui en langue latine et traduite en langue grecque⁴. Voici textuellement ce qu'il dit :

« [5] Pour traiter de l'origine de telles lois, c'était un décret ancien qu'aucune divinité ne serait consacrée par l'empereur avant d'avoir été examinée par le Sénat. Marc-Émile agit de la sorte au sujet d'une certaine idole, Alburnus. Que chez vous la divinité soit donnée par une décision humaine, voilà qui est en faveur de notre cause. Si un Dieu ne plaît pas à l'homme, il ne devient pas Dieu : ainsi, du moins selon cette méthode, il convient que l'homme soit favorable à Dieu. [6] Tibère donc, sous lequel le nom des chrétiens entra dans le monde, ayant reçu de la Palestine où elle commença, des nouvelles sur cette doctrine, les communiqua au Sénat, manifestant aux sénateurs que la doctrine lui plaisait. Mais

lieferung des Apologeticus Tertullians (Texte und Untersuchungen, VIII, 4), Leipzig, 1892. Nous ne savons d'ailleurs pas grand'chose de cette traduction. Il est vraisemblable qu'Eusèbe la cite ici. Cf. G. BARDY, la Question des langues dans l'Église ancienne, Paris, 1948, p. 129-130.

ὦν ἐκείνοις ὡς τῷ δόγματι ἀρέσκεται. ἡ δὲ σύγκλητος, ἐπει οὐκ αὐτῇ δεδοκιμάκει, ἀπόσωτο· ὁ δὲ ἐν τῇ αὐτοῦ ἀποφάσει ἔμεινεν, ἀπειλήσας θάνατον τοῖς τῶν Χριστιανῶν κατηγοροῖς. »

τῆς οὐρανόου προνοίας κατ' οἰκονομίαν τοῦτ' αὐτῷ πρὸς νοῦν βαλλομένης, ὡς ἂν ἀπαρποδίστως ἀρχὰς ἔχων ὁ τοῦ εὐαγγελίου λόγος πανταχόσε γῆς διαδράμοι.

Γ'

- 3 [1] Οὕτω δῆτα οὐρανίῳ δυνάμει καὶ συνεργίᾳ ἀθρόως οἱά τις ἡλίου βολῇ τὴν σύμπασαν οἰκουμένην ὁ σωτήριος κατηύγαγε λόγος. αὐτίκα ταῖς θείαις ἐπομένως γραφαῖς ἐπὶ « πᾶσαν » προῆει « τὴν γῆν ὁ φθόγγος » τῶν θεσπεσίων εὐαγγελιστῶν αὐτοῦ καὶ ἀποστόλων, « καὶ εἰς τὰ πέρατα τῆς οἰκουμένης τὰ ῥήματα αὐτῶν ». καὶ δῆτα ἀνὰ πάσας πόλεις τε καὶ κώμας, πληθυσίας ἄλωνος δίκην, μυρίανδροι καὶ παμπληθεῖς ἀθρόως ἐκκλησίαι συνεστήκεσαν, οἷ τε ἐκ προγόνων διαδοχῆς καὶ τῆς ἀνέκαθεν πλάνης παλαιᾷ νόσῳ. δεισιδαιμονίας εἰδῶλων τὰς ψυχὰς πεπεδημένοι, πρὸς τῆς τοῦ Χριστοῦ δυνάμεως διὰ τῆς τῶν φοιτητῶν αὐτοῦ διδασκαλίας τε ὁμοῦ καὶ παραδοξοποιίας ὥσπερ δεινῶν δεσποτῶν ἀπηλλαγμένοι εἰργμῶν τε χαλεπωτάτων λύσιν εὐράμενοι, πάσης μὲν δαιμονικῆς κατέπτυνον πολυθείας, ἕνα δὲ μόνον εἶναι θεὸν ὡμολόγουν, τὸν τῶν συμπάντων δημιουργόν, τοῦτόν τε αὐτὸν θεσμοῖς ἀληθοῦς εὐσεβείας δι' ἐνθέου καὶ σώφρονος θρησκείας τῆς ὑπὸ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν τῷ τῶν ἀνθρώπων βίῳ κατασπαρείσης ἐγέραιρον.

5. TERTULLIEN, *Apologet.*, v, 1-2.

1. *Psalm.*, xviii, 5. Ce verset est déjà cité dans le même sens *Rom.*, x, 18.

le Sénat, parce qu'il n'avait pas donné son opinion, la repoussa; quant à lui, il demeura dans son opinion et menaça de mort les accusateurs des chrétiens⁵. »

La Providence céleste avait spécialement jeté dans son esprit cette disposition, pour que la parole de l'Évangile, ne trouvant pas d'obstacles à son début, se répandît partout sur la terre.

III

COMMENT LA DOCTRINE CONCERNANT LE CHRIST
SE RÉPANDIT EN PEU DE TEMPS DANS LE MONDE ENTIER

[1] Ce fut ainsi, grâce sans doute à une puissance et à une assistance célestes, que la doctrine du salut, tel un rayon de soleil, éclaira soudainement toute la terre. Aussitôt, suivant les Écritures divines, sur toute la terre retentit la voix de ses divins évangélistes et apôtres, et jusqu'aux extrémités de l'univers leurs paroles¹. [2] Et vraiment dans chaque ville, dans chaque bourg, comme dans une aire pleine², se constituaient en masse des Églises fortes de milliers d'hommes et remplies de fidèles. Ceux qui, d'après la tradition ancestrale et l'antique erreur, avaient été retenus dans la vieille maladie d'une superstition idolâtrique, ont été par la puissance du Christ, grâce à l'enseignement en même temps qu'aux miracles de ses disciples, délivrés en quelque sorte de maîtres cruels et ont trouvé la libération de très lourdes chaînes; ils ont conspué tout polythéisme diabolique; ils ont confessé qu'il existe un seul Dieu, unique, le créateur de toutes choses, et ils l'ont honoré selon les lois d'une véritable piété, par le culte divin et raisonnable qui a été répandu par notre Sauveur sur le genre humain.

2. Cf. *MATTH.*, iii, 12; *LUC*, iii, 17.

- τοῦ Παύλου, οἱ μὲν τὸν εὐαγγελιστὴν Λουκᾶν, οἱ δὲ τὸν Κλήμεντα
 [3] τοῦτον αὐτὸν ἐρμηνεύσαι λέγουσι τὴν γραφὴν· ὁ καὶ μαλλον
 ἂν εἴη ἀληθὲς τῷ τὸν ὅμοιον τῆς φράσεως χαρακτῆρα τὴν τε
 τοῦ Κλήμεντος ἐπιστολὴν καὶ τὴν πρὸς Ἑβραίους ἀποσφᾶζειν
 καὶ τῷ μὴ πόρρω τὰ ἐν ἑκατέρωι τοῖς συγγράμμασι νοήματα
 [4] καθεστάναι. Ἰστέον δ' ὡς καὶ δευτέρα τις εἶναι λέγεται τοῦ
 Κλήμεντος ἐπιστολῇ, οὐ μὴν ἔθ' ὁμοίως τῇ προτέρᾳ καὶ ταύτην
 γνῶριμον ἐπιστάμεθα, ὅτι μὴδὲ τοὺς ἀρχαίους αὐτῇ κεχρημένους
 [5] ἴσμεν. ἤδη δὲ καὶ ἕτερα πολυεπὴ καὶ μακρὰ συγγράμματα
 ὡς τοῦ αὐτοῦ χθὲς καὶ πρῶην τινὲς προήγαγον, Πέτρου δὴ καὶ
 Ἀπίωνος διαλόγους περιέχοντα· ὧν οὐδ' ὅλως μνήμη τις παρὰ
 τοῖς παλαιοῖς φέρεται, οὐδὲ γὰρ καθαρὸν τῆς ἀποστολικῆς ὀρθο-
 δοξίας ἀποσφᾶζει τὸν χαρακτῆρα. ἡ μὲν οὖν τοῦ Κλήμεντος
 ὁμολογουμένη γραφὴ πρόδηλος, εἴρηται δὲ καὶ τὰ Ἰγνατίου καὶ
 Πολυκάρπου·

ΛΘ'

- 39 [1] τοῦ δὲ Παπία συγγράμματα πέντε τὸν ἀριθμὸν φέρεται, ἃ καὶ
 ἐπιγέγραπται Λογίων κυριακῶν ἐξηγήσεως¹. τούτων καὶ

1. ἐξηγήσεως ATERBDSL Hieron. *de uir. ill.*, 18 ἐξηγήσεισ M.

2. Telle est l'opinion de CLÉMENT D'ALEXANDRIE, rapportée par EUSÈBE, *infra*, VI, XIV, 2-4. Cf. J. BONSIRVEN, *Saint Paul, Épître aux Hébreux*, Paris, 1943, p. 125 suiv.

3. Cette opinion est rapportée par ORIGÈNE, cité par EUSÈBE, *infra*, VI, xxv, 11-13, mais Origène ne la prend pas à son compte. Il se contente de dire que pour lui les pensées sont de l'apôtre, mais que la phrase et la composition

logué avec les autres lettres de l'Apôtre. Paul, en effet, s'étant adressé par écrit aux Hébreux dans leur langue maternelle, les uns disent que c'est l'évangéliste Luc², d'autres ce Clément lui-même (dont nous parlons) qui a traduit la lettre³. [3] Ceci serait vrai de préférence à cela, à cause des ressemblances de style entre la lettre de Clément et la lettre aux Hébreux et d'autre part, parce que dans les deux écrits les pensées ne sont pas éloignées.

[4] Il faut encore savoir qu'il y a, dit-on, une seconde lettre de Clément, mais nous savons qu'elle n'a pas été aussi connue que la première, car nous ne voyons pas que les anciens s'en sont servi⁴. [5] D'autres écrits, verbeux et longs, ont été tout récemment présentés comme étant de lui : ils renferment des dialogues de Pierre et d'Apion, dont il n'existe absolument aucun souvenir chez les anciens et qui d'ailleurs ne conservent pas le caractère pur de l'orthodoxie apostolique⁵. Par suite la lettre de Clément reconnue (par les Églises) est mise en évidence. Il a été parlé aussi des lettres d'Ignace et de Polycarpe.

XXXIX

LES ÉCRITS DE PAPIAS

[1] De Papias, on présente, au nombre de cinq, des livres qui sont intitulés les *Exégèses des discours du Seigneur*. De

sont d'un autre, connu de Dieu seul. On voit qu'ici Eusèbe témoigne quelque préférence en faveur de Clément.

4. Eusèbe est le premier auteur qui parle expressément de la *Secunda Clementis*, et de son attribution à Clément. La lettre de Denys de Corinthe au pape Soter, *infra*, IV, xxiii, 71, ne parle pas de la seconde lettre de Clément. Saint Jérôme, *de Vir. illustr.*, 15, dit formellement que les anciens ont rejeté la dernière lettre attribuée à Clément. C'est une manière brutale de traduire la formule nuancée d'Eusèbe.

5. Eusèbe parle ici des apocryphes clémentins, *Homélies et Reconnaissances*. Voir à leur sujet A. POECH, *Histoire de la littérature grecque et chrétienne*, Paris, 1928, t. II, p. 639-654.

Ειρηναῖος ὡς μόνων αὐτῶ γραφέντων μνημονεύει, ὥδὲ πως λέγων·

« ταῦτα δὲ καὶ Παπίας ὁ Ἰωάννου μὲν ἀκουστής, Πολυκάρπου δὲ ἐταῖρος γεγὼνός, ἀρχαῖος ἀνὴρ, ἐγγράφως ἐπιμαρτυρεῖ ἐν τῇ τετάρτῃ² τῶν ἑαυτοῦ βιβλίων. ἔστιν γὰρ αὐτῶ πέντε βιβλία συντεταγμένα ».

[2] καὶ ὁ μὲν Εἰρηναῖος ταῦτα· αὐτός γε μὴν ὁ Παπίας κατὰ τὸ προοίμιον τῶν αὐτοῦ λόγων ἀκροατὴν μὲν καὶ αὐτόπτην οὐδαμῶς ἑαυτὸν γενέσθαι τῶν ἱερῶν ἀποστόλων ἐμφαίνει, παρειληφέναι δὲ τὰ τῆς πίστεως παρὰ τῶν ἐκείνοις γνωρίμων διδάσκει δι' ὧν φησιν λέξεων·

[3] « οὐκ ὀκνήσω δέ σοι καὶ ὅσα ποτὲ παρὰ τῶν πρεσβυτέρων καλῶς ἔμαθον καὶ καλῶς ἐμνημόνευσα, συγκατατάξαι³ ταῖς ἐρμηνείαις, διαβεβαιούμενος ὑπὲρ αὐτῶν ἀλήθειαν. οὐ γὰρ τοῖς τὰ πολλὰ λέγουσιν ἔχαιρον ὥσπερ οἱ πολλοί, ἀλλὰ τοῖς τάληθῃ διδάσκουσιν, οὐδὲ τοῖς τὰς ἀλλοτριὰς ἐντολὰς μνημονεύουσιν, ἀλλὰ τοῖς τὰς παρὰ τοῦ κυρίου τῇ πίστει δεδομένας καὶ ἀπ' αὐτῆς παραγινομένας⁴ τῆς ἀληθείας· εἰ δέ που καὶ παρηκολουθηκώς τις τοῖς πρεσβυτέροις ἔλθοι, τοὺς τῶν πρεσβυτέρων ἀνέκρινον λόγους, τί Ἀνδρέας ἢ τί Πέτρος εἶπεν ἢ τί Φίλιππος ἢ τί Θωμᾶς ἢ Ἰάκωβος ἢ τί Ἰωάννης ἢ Ματθαῖος ἢ τις ἕτερος τῶν τοῦ κυρίου μαθητῶν ἢ τε Ἀριστίων⁵ καὶ ὁ πρεσβύτερος Ἰωάννης, τοῦ κυρίου μαθηταί⁶, λέγουσιν. οὐ γὰρ τὰ ἐκ τῶν βιβλίων τοσοῦτον με ὠφελεῖν ὑπελάμβανον ὅσον τὰ παρὰ ζώσης φωνῆς καὶ μενούσης ».

[5] ἔνθα καὶ ἐπιστῆσαι ἄξιον δις καθαραριθμοῦντι αὐτῶ τὸ Ἰωάννου ὄνομα, ὧν τὸν μὲν πρότερον Πέτρω καὶ Ἰακώβω καὶ Ματθαίω καὶ τοῖς λοιποῖς ἀποστόλοις συγκαταλέγει, σαφῶς δηλῶν τὸν

2. τετάρτῃ Mss. Iren lat, Δ̄ changé en Ἀ SL.

3. συγκατατάξαι BDM συντάξαι ATER.

4. παραγινομένας AL παραγινομένοισι TERBDS.

5. Ariston S.

ces livres, Irénée fait mention comme des seuls qui aient été écrits par Papias, en disant textuellement :

« Papias, lui aussi auditeur de Jean et compagnon de Polycarpe, homme ancien, a témoigné par écrit dans le quatrième de ses livres. En effet, il existe cinq livres composés par lui¹. »

Voilà ce que dit Irénée. [2] Pourtant, Papias, dans la préface de ses livres, ne se montre pas lui-même comme ayant jamais été l'auditeur ou le spectateur des saints apôtres, mais il apprend qu'il a reçu ce qui regarde la foi par ceux qui les avaient connus. Voici ses propres paroles :

« [3] Pour toi, je n'hésiterai pas à ajouter à mes explications ce que j'ai bien appris autrefois des presbytres et dont j'ai bien gardé le souvenir, afin d'en fortifier la vérité. Car je ne me plaisais pas auprès de ceux qui parlent beaucoup, comme le font la plupart, mais auprès de ceux qui enseignent la vérité; je ne me plaisais pas non plus auprès de ceux qui font mémoire de commandements étrangers, mais auprès de ceux qui rappellent les commandements donnés par le Seigneur à la foi et nés de la vérité elle-même. [4] Si quelque part venait quelqu'un qui avait été dans la compagnie des presbytres, je m'informais des paroles des presbytres : ce qu'ont dit André ou Pierre, ou Philippe, ou Thomas, ou Jacques, ou Jean, ou Matthieu, ou quelque autre des disciples du Seigneur; et ce que disent Aristion et le presbytre Jean, disciples du Seigneur. Je ne pensais pas que les choses qui proviennent des livres ne fussent aussi utiles que ce qui vient d'une parole vivante et durable. »

[5] Ici, il est convenable de remarquer que Papias compte deux fois le nom de Jean : il signale le premier des deux avec Pierre et Jacques et Matthieu et les autres apôtres, et il indique clairement l'évangéliste; pour l'autre Jean, après

1. IRÉNÉE, *Adv. Haeres*, V, xxxiii, 4, Sur Papias, cf. A. PUECH, *op. cit.*, t. II, p. 96-101; G. BARDY, *Papias*, dans *dict. de Théol. cathol.*, XI, 1944-1947.

6. τοῦ κυ̅ μαθηταί TERBDM οἱ τοῦ κυ̅ μαθηταί A *discipuli domini* Hier *ceterique discipuli*. L.

εὐαγγελιστήν, τὸν δ' ἕτερον Ἰωάννην, διαστείλας τὸν λόγον, ἑτέροις παρὰ τὸν τῶν ἀποστόλων ἀριθμὸν κατατάσσει, προτάξας

- [6] αὐτοῦ τὸν Ἀριστίωνα, σαφῶς τε αὐτὸν πρεσβύτερον ὀνομάζει· ὡς καὶ διὰ τούτων ἀποδεικνύσθαι τὴν ἱστορίαν ἀληθῆ τῶν δύο κατὰ τὴν Ἀσίαν ὁμωνυμῖα κεχρησθαι εἰρηκότων δύο τε ἐν Ἐφέσῳ γενέσθαι μνήματα καὶ ἑκάτερον Ἰωάννου ἔτι νῦν λέγεσθαι· οἷς καὶ ἀναγκαῖον προσέχειν τὸν νοῦν, εἰκὸς γὰρ τὸν δεύτερον, εἰ μὴ τις ἐθέλοι τὸν πρῶτον, τὴν ἐπ' ὀνόματος φερομένην Ἰωάννου
- [7] ἀποκάλυψιν ἑορακέναι. καὶ ὁ νῦν δὲ ἡμῖν δηλούμενος Παπίας τοὺς μὲν τῶν ἀποστόλων λόγους παρὰ τῶν αὐτοῖς παρηκολουθηκότων ὁμολογεῖ παρειληφέναι, Ἀριστίωνος δὲ καὶ τοῦ πρεσβυτέρου Ἰωάννου αὐτήκοον ἑαυτὸν φησι γενέσθαι· ὀνομαστί γοῦν πολλάκις αὐτῶν μνημονεύσας ἐν τοῖς αὐτοῦ συγγράμμασιν
- [8] τίθησιν αὐτῶν παραδόσεις. καὶ ταῦτα δ' ἡμῖν οὐκ εἰς τὸ ἄχρηστον εἰρήσθω· ἄξιον δὲ ταῖς ἀποδοθείσαις τοῦ Παπία φωναῖς προσάψαι λέξεις ἐτέρας αὐτοῦ, δι' ὧν παράδοξά τινα ἱστορεῖ καὶ
- [9] ἄλλα ὡς ἂν ἐκ παραδόσεως εἰς αὐτὸν ἔλθοντα. τὸ μὲν οὖν κατὰ τὴν Ἱεράπολιν Φιλίππον τὸν ἀπόστολον ἅμα ταῖς θυγατράσιν διατρεῖσθαι διὰ τῶν πρόσθεν δεδηλωται· ὡς δὲ κατὰ τοὺς αὐτοὺς ὁ Παπίας γενόμενος, διήγησιν παρειληφέναι θαυμασίαν ὑπὸ τῶν τοῦ Φιλίππου θυγατέρων μνημονεύει, τὰ νῦν σημειωτέον· νεκροῦ γὰρ ἀνάστασιν κατ' αὐτὸν γεγонуῖαν ἱστορεῖ καὶ αὐτὸν ἑταίρον παράδοξον περὶ Ἰουστον τὸν ἐπικληθέντα Βαρσαβᾶν γεγονός, ὡς δηλητήριον φάρμακον ἐμπιόντος καὶ μηδὲν ἀηδὲς
- [10] διὰ τὴν τοῦ κυρίου χάριν ὑπομείναντος. τοῦτον δὲ τὸν Ἰουστον μετὰ τὴν τοῦ σωτῆρος ἀνάληψιν τοὺς ἱεροὺς ἀποστόλους μετὰ Ματθία στήσαι τε καὶ ἐπεύξασθαι ἀντὶ τοῦ προδότου Ἰούδα ἐπὶ

2. Eusèbe interprète à sa façon le texte de Papias et ne prétend pas s'appuyer pour cela, sur une tradition. Mais il est intelligent, instruit de l'antiquité chrétienne plus que tout autre, et il sait bien le grec. Aussi peut-on lui faire confiance lorsqu'il affirme la distinction des deux Jean. Cf. G. BARDY, art. *Jean le Presbytre*, dans *Supplément du dictionnaire de la Bible*, t. IV, p. 843-847.

3. Eusèbe n'a pas vu personnellement ces tombeaux. Il en parle par ouï-dire, vraisemblablement d'après Denys d'Alexandrie, qu'il cite plus loin, VII, xxv, 16. Denys lui-même rapporte comme un bruit incontrôlé l'existence des deux tombeaux d'Ephèse.

4. On reconnaît ici les préventions d'Eusèbe contre l'Apocalypse. Denys d'Alexandrie, *loc. cit.*, déclare ignorer le véritable auteur de l'Apocalypse et ajoute que le nom de Jean a été de tout temps trop fréquent parmi les fidèles

avoir coupé son énumération, il le place avec d'autres en dehors du nombre des apôtres : il le fait précéder d'Aristion et le désigne clairement comme un presbytre². [6] Ainsi, par ces paroles mêmes est montrée la vérité de l'opinion selon laquelle il y a eu en Asie deux hommes de ce nom, et il y a, à Ephèse, deux tombeaux qui maintenant encore sont dits ceux de Jean³. Il est nécessaire de faire attention à cela, car il est vraisemblable que c'est le second Jean, si l'on ne veut pas que ce soit le premier, qui a contemplé la révélation transmise sous le nom de Jean⁴.

[7] Papias, celui dont nous parlons maintenant, reconnaît avoir reçu les paroles des apôtres par (l'intermédiaire de) ceux qui les ont fréquentés⁵; il dit d'autre part avoir été lui-même l'auditeur d'Aristion et de Jean le presbytre : en effet, il les mentionne souvent par leurs noms dans ses écrits pour rapporter leurs traditions.

[8] Il n'était pas inutile que ces choses fussent dites par nous; et il est bon d'ajouter, aux paroles de Papias que nous avons rapportées, d'autres récits encore dans lesquels il raconte des choses extraordinaires et d'autres qui seraient venues jusqu'à lui par le moyen de la tradition. [9] Il a déjà été rappelé, dans ce qui précède, que l'apôtre Philippe avait séjourné à Hiérapolis avec ses filles⁶. Nous devons maintenant indiquer comment Papias, qui vivait en ces temps, rapporte avoir appris une histoire merveilleuse des filles de Philippe. Il raconte la résurrection d'un mort arrivée de son temps; et encore un autre fait extraordinaire concernant Justus, surnommé Barsabās, qui aurait bu un poison mortel et n'aurait éprouvé aucun désagrément par la grâce du Seigneur. [10] Ce Justus est celui qu'après l'ascension du Sauveur les saints apôtres placèrent avec Matthias, après avoir prié

pour qu'on puisse en tirer une conséquence sur la personnalité de l'écrivain inconnu.

5. Papias ne dit donc pas qu'il a été le disciple de l'apôtre Jean et saint IRENÉE, *Adv. Haeres*, V, xxxiii, 4, se trompe lorsqu'il le prétend.

6. *Supra*, III, xxxi, 3-4.

τὸν κλῆρον τῆς ἀναπληρώσεως τοῦ αὐτῶν ἀριθμοῦ ἢ τῶν Πράξεων ὧδέ πως ἱστορεῖ γραφή· « καὶ ἔστησαν δύο, Ἰωσήφ τὸν καλούμενον Βαρσαβᾶν, ὃς ἐπεκλήθη Ἰούστος, καὶ Ματθίαν· καὶ προσευξάμενοι εἶπαν ».

- [11] καὶ ἄλλα δὲ ὁ αὐτὸς ὡς ἐκ παραδόσεως ἀγράφου εἰς αὐτὸν ἤκοντα παρατίθεται ξένας τέ τινας παραβολὰς τοῦ σωτῆρος
- [12] καὶ διδασκαλίας αὐτοῦ καὶ τινὰ ἄλλα μυθικώτερα· ἐν οἷς καὶ χιλιάδα τινὰ φησιν ἑτῶν ἔσεσθαι μετὰ τὴν ἐκ νεκρῶν ἀνάστασιν, σωματικῶς τῆς Χριστοῦ βασιλείας ἐπὶ ταυτησί τῆς γῆς ὑποστησόμενης· ἃ καὶ ἡγοῦμαι τὰς ἀποστολικὰς παρεκδεχόμενον διηγῆσεις ὑπολαβεῖν, τὰ ἐν ὑποδείγμασι πρὸς αὐτῶν μυστικῶς εἰρημένα μὴ συνεορακτότα. σφόδρα γάρ τοι σμικρὸς ὢν τὸν νοῦν, ὡς ἂν ἐκ τῶν αὐτοῦ λόγων τεκμηράμενον εἰπεῖν, φαίνεται, πλὴν καὶ τοῖς μετ' αὐτὸν πλείστοις ὅσοις τῶν ἐκκλησιαστικῶν τῆς ὁμοίας αὐτῷ δόξης παραίτιος γέγονεν τὴν ἀρχαιότητα τάνδρὸς προβεβλημένοις, ὥσπερ οὖν Εἰρηναίῳ καὶ εἰ τις ἄλλος τὰ ὅμοια φρονῶν ἀναπέφηνεν. καὶ ἄλλας δὲ τῇ ἰδίᾳ γραφῇ παραδίδωσιν Ἀριστίωνος τοῦ πρόσθεν δεδηλωμένου τῶν τοῦ κυρίου λόγων διηγῆσεις καὶ τοῦ πρεσβυτέρου Ἰωάννου παραδόσεις· ἐφ' ὧς τοὺς φιλομαθεῖς ἀναπέψαντες, ἀναγκαίως νῦν προσθήσομεν ταῖς προεκτεθείσαις αὐτοῦ φωναῖς παράδοσιν ἣν περὶ Μάρκου τοῦ τὸ εὐαγγέλιον γεγραφότος ἐκτίθεται διὰ τούτων·
- [15] « καὶ τοῦθ' ὁ πρεσβύτερος ἔλεγεν· Μάρκος μὲν ἐρμηνευτῆς Πέτρου γενόμενος, ὅσα ἐμνημόνευσεν, ἀκριβῶς ἔγραψεν, οὐ μέντοι τάξει τὰ ὑπὸ τοῦ κυρίου ἢ λεχθέντα ἢ πραχθέντα. οὐτε γὰρ ἤκουσεν τοῦ κυρίου οὐτε παρηκολούθησεν αὐτῷ, ὥστε-

7. κυ BMSL χυ ATER.

7. Act. Apost., 1, 23-24. Le Sauveur avait promis (Mc., xvi, 18) que ses disciples boiraient des poisons mortels et qu'il ne leur arriverait aucun mal. Cette prophétie a dû naturellement se réaliser un certain nombre de fois.

8. On a pensé que les rêveries millénaristes mises sous le nom de Papias étaient le fait d'un auteur juif, et n'avaient rien à voir avec l'évêque d'Hierapolis. Voir L. GRV, *le Papias des belles promesses messianiques*, dans *Vivre et Penser, Recherches d'exégèse et d'histoire*, 3^e série, Paris, 1945, p. 112-124. • Désolidarisé de son homonyme juif, Papias reste bien au-dessus des mes-

pour que le sort complétât leur nombre, en vue de remplacer le traître Judas, ce que le livre des *Actes* raconte en ces termes : « Et ils placèrent deux hommes, Joseph, appelé Barsabab et surnommé Justus, et Matthias, et ils prièrent en disant ?... »

[11] Le même Papias ajoute d'autres choses qui seraient venues jusqu'à lui par une tradition orale, certaines paraboles étranges du Sauveur et certains enseignements bizarres, et d'autres choses tout à fait fabuleuses. [12] Par exemple, il dit qu'il y aura mille ans après la résurrection des morts et que le règne du Christ aura lieu corporellement sur cette terre⁸. Je pense qu'il suppose tout cela, après avoir compris de travers les récits des apôtres, et qu'il n'a pas saisi les choses dites par eux en figures et d'une manière symbolique. [13] En effet, il paraît avoir été tout à fait petit par l'esprit, comme on peut s'en rendre compte par ses livres; cependant il a été cause qu'un très grand nombre d'écrivains ecclésiastiques après lui ont adopté les mêmes opinions que lui, confiants dans son antiquité : c'est là ce qui s'est produit pour Irénée et pour d'autres qui ont pensé les mêmes choses que lui⁹.

[14] Dans son propre ouvrage il transmet encore d'autres explications des discours du Seigneur, dues à Aristion dont il a été question plus haut¹⁰, et des traditions de Jean le presbytre : nous y renvoyons ceux qui aiment à s'instruire. Maintenant nous sommes obligés d'ajouter, aux paroles que nous avons précédemment rapportées¹¹, la tradition qu'il expose en ces termes au sujet de Marc, qui a écrit l'Évangile :

« [15] Et voici ce que disait le presbytre : Marc, qui était l'interprète de Pierre, a écrit avec exactitude, mais pourtant sans ordre, tout ce dont il se souvenait de ce qui avait été dit ou fait par le Seigneur. Car il n'avait pas entendu ni

quines critiques ou des fâcheuses insinuations qu'en toute bonne foi, et dans les meilleurs intentions, Eusèbe lui avait réservées (p. 124). »

9. Cf. L. GRV, *le Millénarisme dans ses origines et son développement*, Paris, 1904.

10. *Supra*, III, xxxix, 4 et 7. On ne connaît cet Aristion que par Papias.

11. *Supra*, II, xv, 2.

ρον δὲ, ὡς ἔφην, Πέτρῳ· δὲ πρὸς τὰς χρείας ἐποιεῖτο τὰς διδασκαλίας, ἀλλ' οὐχ ὥσπερ σύνταξιν τῶν κυριακῶν ποιούμενος λογίων⁸, ὥστε οὐδὲν ἡμαρτεν Μάρκος οὕτως ἔνια γράψας ὡς ἀπεμνημόνευσεν. ἐνὸς γὰρ ἐποίησατο πρόνοιαν, τοῦ μηδὲν ὧν ἤκουσεν παραλιπεῖν ἢ ψεύσασθαι τι ἐν αὐτοῖς ».

[16] ταῦτα μὲν οὖν ἱστορεῖται τῷ Παπῖα περὶ τοῦ Μάρκου· περὶ δὲ τοῦ Ματθαίου ταῦτ' εἴρηται·

« Ματθαῖος μὲν οὖν Ἑβραϊδὶ διαλέκτῳ τὰ λόγια⁹ συνετάξατο¹⁰, ἡρμήνευσεν δ' αὐτὰ ὡς ἦν δυνατὸς ἕκαστος ».

[17] κέχρηται δ' ὁ αὐτὸς μαρτυρίαις ἀπὸ τῆς Ἰωάννου προτέρας ἐπιστολῆς καὶ ἀπὸ τῆς Πέτρου ὁμοίως, ἐκτέθειται δὲ καὶ ἄλλην ἱστορίαν περὶ γυναικὸς ἐπὶ πολλαῖς ἀμαρτίαις¹¹ διαβληθείσης ἐπὶ τοῦ κυρίου, ἣν τὸ καθ' Ἑβραίους εὐαγγέλιον περιέχει. καὶ ταῦτα δ' ἡμῖν ἀναγκαιῶς πρὸς τοῖς ἐκτεθεῖσιν ἐπιτετηρήσθω¹².

8. λογίων T^eERBDM λόγων AT¹.

9. τὰ λόγια L'Εὐαγγιλι S. om L.

10. συνετάξατο TERBD συνεγράψατο AM.

11. περὶ—ἀμαρτίαις de muliere adultera L.

12. ἐπιτετηρήσθω + ἀμφὶ δὲ τὸ δωδέκατον ἔτος τῆς τραυνοῦ βασιλείας T.

accompagné le Seigneur; mais, plus tard, comme je l'ai dit, il a accompagné Pierre. Celui-ci donnait ses enseignements selon les besoins, mais sans faire une synthèse des paroles du Seigneur. De la sorte, Marc n'a pas commis d'erreur en écrivant comme il se souvenait. Il n'a eu en effet qu'un seul dessein, celui de ne rien laisser de côté de ce qu'il avait entendu et de ne tromper en rien dans ce qu'il rapportait. »

Voilà ce que Papias rapporte donc de Marc. [16] Sur Matthieu, il dit ceci :

« Matthieu réunit donc en langue hébraïque les *logia* (de Jésus) et chacun les interpréta comme il en était capable. »

[17] Le même Papias se sert de témoignages (tirés) de la première épître de Jean et de la première épître de Pierre. Il expose aussi une autre histoire au sujet de la femme accusée de nombreux péchés devant le Seigneur¹², que renferme l'*Εὐαγγιλι selon les Hébreux*. Il était nécessaire que nous ajoutions cela à ce qui avait été dit.

12. Rufin traduit : *de muliere adultera*, et pense évidemment à l'histoire racontée (IOAN., vii, 53-viii, 11). On sait que cette péricope est absente des plus anciens manuscrits grecs du quatrième Évangile, et des vieilles versions. Mais on ne saurait assurer que c'est bien elle qu'a visée Papias.